



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. ROSE Hermand, Mme. OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VILLALONGA Jérémy, M. VIDAL Vincent, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : Mme FABRE Nathalie et M. DESCOMBES Bruno.

Procurations : Mme FABRE Nathalie a donné procuration à Mme. Nadia AMRANE, et M. DESCOMBES Bruno à Mme. FOURNET Claudine.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2023 – 058 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DES DIFFERENTS ORGANISMES (ETAT DETR 2024 – REGION – DEPARTEMENT -) DOSSIER EGLISE :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que lors des visites de contrôle à l'église, par l'entreprise BODET, la grosse cloche a dû être mise en arrêt pour des raisons de sécurité.

En effet le beffroi montre des signes importants d'usure et de faiblesse et nécessite une reprise complète.

Pour l'heure les financements publics ne sont pas encore connus et l'avant-projet s'élève à la somme de 27 520,00 Euro / HT, soit 33 024,00 € / TTC, pour des travaux sur le BEFFROI de l'église de Largentière.

Il invite en conséquence le conseil à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve l'avant-projet qui s'élève à la somme de 27 520,00 Euro / HT, soit 33 024,00 € / TTC.
- Autorise le Maire à solliciter une subvention maximum, auprès des différents services
- Décide de voter le moment venu le montant de sa part contributive.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de présents:	17
Nombre de votants:	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00
La Secrétaire de séance	

Agnès MAIGRON

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 27 Novembre 2023,
 Le Maire,



Jean Roger DURAND